

# Bulletin Municipal

N° 1 JUILLET 2008

# MENET

## Renseignements pratiques

### Mairie

ouverture au public  
9h. à 12h. – 14h. à 17h.  
lun, mar, jeu, vend  
9h. à 12h. le mercredi  
Tél. 04 71 78 30 69

### Agence Postale

ouverture public  
9h.30 à 12h.  
lun, mar, mer, jeu et ven

### Encombrants

Le ramassage des encombrants à lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. Prévenir la mairie !

### Piscine Municipale

10h. à 12h. – 14h. à 19h.  
Lun, mar, mer, jeu  
11h. à 12h. – 14h. à 19h.  
samedi et dimanche

### Déchetterie de Roches-Hautes

du lundi au samedi  
de 9h. à 12h. et 14h. à 17h.  
*«pour recycler, il faut trier»*  
utiliser les containers, devant les garages communaux pour le tri sélectif.

## Sommaire

- p.1 Le mot du Maire
- P.2 Budget municipal
- p.3 Travaux et Projets en cours
- p.4 Vie des associations et de la commune

## Le Mot du Maire

Chères Menétoises, chers Menétois,

Lors des dernières élections municipales, nous nous sommes engagés à vous informer régulièrement des actions que nous conduirions.

Ces informations se feront deux fois par an :

- sous forme écrite à travers ce bulletin municipal que nous éditerons 1 fois par an, à cette période de l'année,
- sous forme orale lors de la cérémonie des vœux que nous organiserons en fin d'année et à laquelle vous serez tous conviés.

Nous nous sommes mis rapidement au travail, nous avons :

- pris la mesure des dossiers en cours (affaire étanchéité du bar-restaurant, plan local d'urbanisme, église) et ouvert certains autres (maison familiale, station d'épuration),
- préparé plusieurs dossiers sur lesquels nous nous sommes engagés lors de la campagne électorale (accueil, logement, lotissement, vie des villages),
- pris des décisions ou orientations allant dans le sens de la dynamisation de Menet et de ses villages (restauration des fours, guinguette, programmation estivale),

mais aussi :

- présenté nos projets et notre programme municipal aux représentants de l'Etat,
- établi de nombreux contacts avec les partenaires politiques, institutionnels, administratifs ou privés,
- pris toute notre place au sein de la Communauté de Communes ou encore au sein de certaines structures départementales.

Nous souhaitons vous associer tous à la vie municipale. Chaque jour nous nous efforçons au rapprochement de tous. Nous vous encourageons donc à interroger tous vos élus de proximité ou à passer en Mairie, où, la plupart du temps, vous aurez, en plus de votre secrétaire, un élu pour vous écouter ou répondre à vos problèmes.

Je voudrais remercier ici toutes celles et tous ceux qui, en toute objectivité, nous font remonter leurs observations. Négatives parfois, elles nous permettent de mieux répondre à vos attentes, positives souvent, elles sont une récompense à notre dévouement au service de tous.

Soyez assurés de notre entière détermination et de notre total engagement à remplir le mandat que vous nous avez confié, mais aussi de notre profond attachement au bien vivre ensemble à Menet

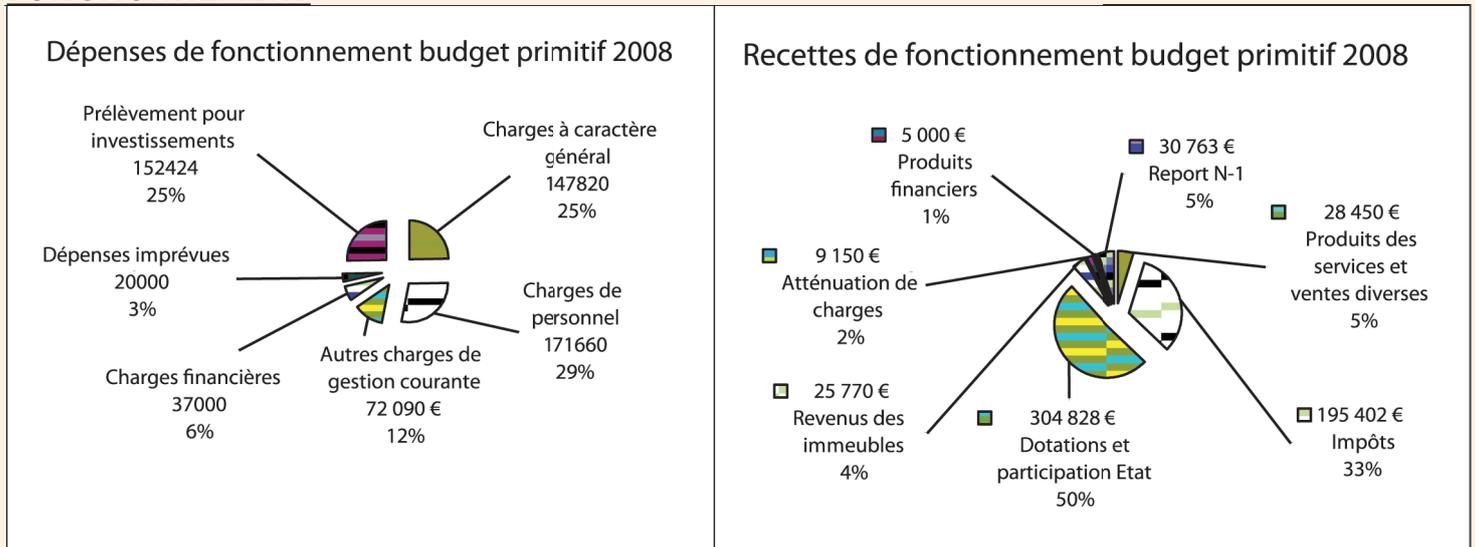
A.MONIER  
Maire de Menet

# Le budget primitif 2008

Le budget de la commune se divise en 2 sections qui se décomposent en recettes et dépenses.

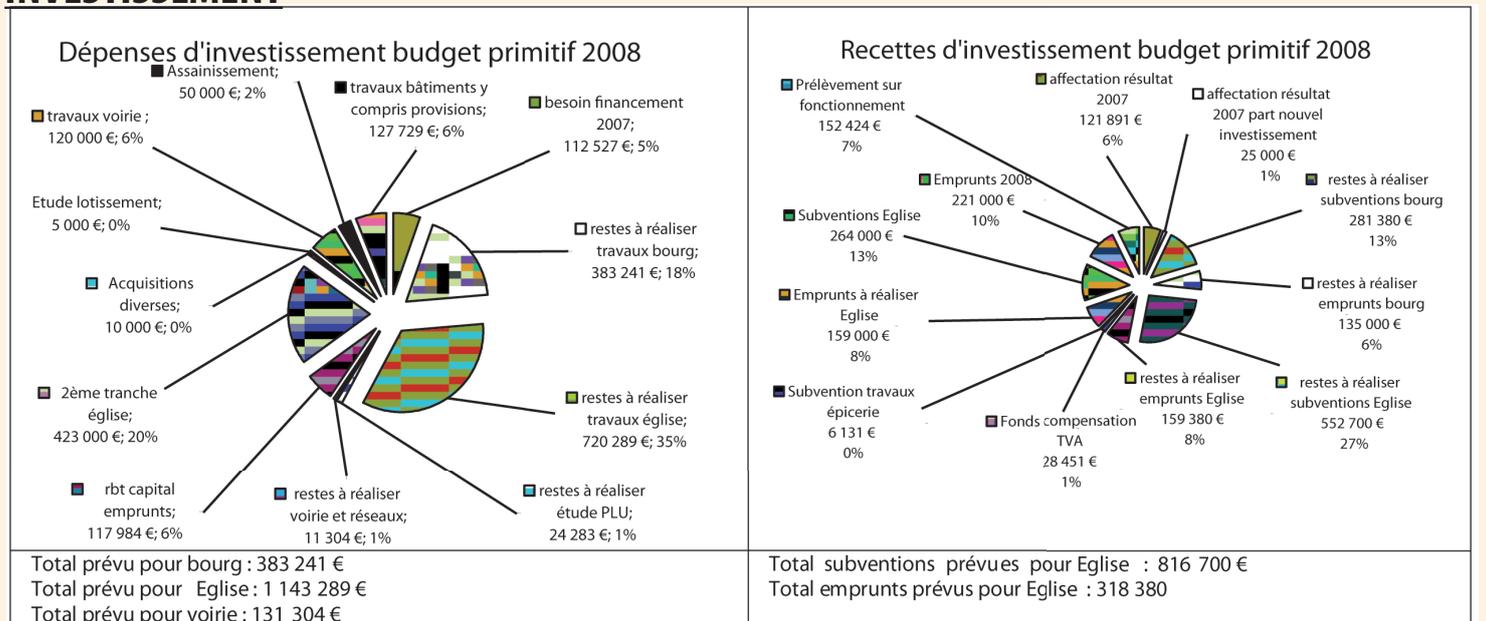
- La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante soit un total de 600 994 €
- La section d'investissement permet d'assurer les dépenses de long terme soit un total de 2 366 817 €

## FUNCTIONNEMENT



Il est équilibré à 600 994 € après un résultat reporté de 30 763 € et un virement à la section d'investissement de 152 424 €. Ses dépenses sont les charges de gestion générale 239 910 €, les charges de personnel 171 660 €, les charge d'intérêt général 3 700 €. Les recettes sont constituées par la dotation de l'état (304 828 €), les contributions directes 195 402 €, divers produits et revenus 70 000 €.

## INVESTISSEMENT



## La Fiscalité

Les taux d'imposition n'augmentent pas pour l'année 2008.

- Taxe d'habitation : 15,74% produit 80 438 € ; la taxe foncière (bâti) 23,31% produit 68 858 € ; taxe foncière (non bâtie) 81 % produit 32 238 €
- Taxe professionnelle : Le produit de la taxe professionnelle est encaissé par la communauté de communes du Pays Gentiane. La commune bénéficie d'une attribution de compensation de 13 868 €

# Église Saint Pierre

Le projet initié par la municipalité précédente suit son cours. La commune de Menet assure la maîtrise d'ouvrage

## Coût prévisionnel des travaux

(1ère et 2ème tranche)  
955 926 € HT

Subventions à ce jour :  
État

466 500 €

Conseil Régional  
186 600 €

Conseil Général  
186 600 €

Réserves parlementaires  
Sénateur Roger BESSE  
10 000 €

Député Jean-Yves BONY  
7 500 €

Part communale  
98 726 €



Actuellement suite à un appel à candidatures infructueux, notamment sur la toiture, le début des travaux accuse un certain retard.

# Les Travaux

## Bourg

L'entreprise FORCLUM doit procéder à la mise en place des candélabres et à la dépose des anciens réseaux, quant à la RMCL, elle réalisera le goudronnage de certains trottoirs. A l'automne les employés communaux finaliseront les parterres végétalisés.

## Voirie

Une somme de 131 304 € est affectée à la voirie municipale. La rénovation du chemin « la croix de chez Béal », Vinsac, Les Buges, Mas, chez Cinqualbre est programmée pour l'automne 2008. Le syndicat de cylindrage a effectué en partie le bouchage des ornières. Un programme de mise à jour de la signalisation des villages sera lancé.

## Bâtiments

127 729 € seront consacrés à des travaux sur les bâtiments communaux (rénovation appartement école des filles, rampe accès handicapés, aménagement d'une porte supplémentaire aux ateliers municipaux, petits travaux à l'école et vestiaires du stade). Dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine, les fours de la Roucoule, Roudalhac et Ensalers seront réhabilités.

## Plusieurs études

ont démarrées notamment sur le lotissement (route du liocamp), le plan local d'urbanisme, la station d'épuration et la construction de w.c. publics.

## Acquisition matériels et mobiliers

Il a été procédé au renouvellement de la quasi-totalité du matériel informatique de l'école, à l'achat de 4 tables pique-nique, poubelles et tables pour les manifestations.



# Complexe touristique du lac



Dans un premier temps, les conseillers municipaux ont réalisé plusieurs opérations de nettoyage du bâtiment et de sauvegarde du matériel de restauration.

Une réflexion globale sur l'aménagement du site est lancée avec la communauté de communes du Pays Gentiane afin de réaliser une base de loisirs et de plein air (aire de pique nique, aire camping car, rénovation tennis, terrain de jeux, sentier pédestre...). Le contrat de gestion et de commercialisation avec la SOGEVAL arrive à terme en septembre et fera l'objet d'une consultation afin de rechercher avec des partenaires professionnels du tourisme, la meilleure solution pour les finances locales.

Quant à l'avenir du bâtiment, il doit être repensé mais il faut attendre les résultats du procès contre l'entreprise Leteissier (étanchéité) fin septembre 2008.

L'idée d'une guinguette (snack, bar, brasserie) est aujourd'hui réalité. Une paillote est opérationnelle depuis quelques jours. Elle permet aux menétois, touristes et visiteurs de déguster glaces, boissons, frites, gaufres, viennoiserie. Dans l'immédiat, il s'agit de redonner vie à ce lieu fermé depuis septembre 2003.

## U.S. MENET

C'est reparti après quatre années de sommeil, une équipe est relancée dans le championnat du Cantal 3ème division. Une vingtaine de joueurs ont rechaussé les crampons. Coup d'envoi de la saison sera donné le 13 août au stade municipal.

Bureau :	
Président	Xavier Fournier
Vice-président	Lilian Dumas
Secrétaire	Fabien Chanut Sylvain Labbe
Trésorier	Christian Decrop Jacky Réveilloux



## Un terrain de boules

Après l'accord avec monsieur l'Abbé BONNET, une parcelle de terrain (enclos place du monument) a été aménagée pour le plus grand plaisir des amateurs de pétanque.

## Association Poitou-Cantal



Les premiers contacts ont été noués avec les responsables. La municipalité va louer la salle de restauration dès le 1 septembre 2008. Une proposition de vente du site de la part de l'association fait l'objet de toutes les attentions de la municipalité pour un éventuel achat de ce bâtiment, qui fait partie du patrimoine architectural de notre commune.

# Programme des manifestations 2008

## JUIN

- ..... **Vendredi 27 juin** : Fête des écoles (RPI)
- ..... **Samedi 28 juin** : Repas de quartier bas (*entrée côté Riom – boulangerie*)

## JUILLET

- ..... **4, 5 et 6 juillet** : Fête patronale de la Saint Pierre
- ..... **du 5 au 20 juillet** : Rencontres européennes d'Euroculture (Bulgarie, Hongrie, Autriche, Roumanie...)
- ..... **du 11 au 20 juillet** : XVIIème Symposium de sculpture sur pierre
- ..... **11 juillet** : journée musique et gastronomie d'Europe
- ..... **12 juillet** : conférence sur les burons par Monsieur le Directeur des archives
- ..... **14 juillet** : film muet accompagné au piano par Karol Beffa
- ..... **16 juillet** : Concert : hommage aux musiques sacrées d'Europe « Mozart, Liszt, Bartok, Beffa »
- ..... **19 juillet** : Balade nocturne chemin des pierres (chants, théâtre)
- ..... **23 juillet** : Théâtre « Faut pas payer » Compagnie du Sémaphore
- 26 juillet au 15 août** : Exposition de peintures, sculptures « chez Marguerite »
- 26 juillet au 13 août** : XXVème édition des nuits musicales
  - ...26 juillet : Cactus Pickers
  - ..... 1<sup>er</sup> août : Trio cell'accord
  - ..... 3 août : URS Karpatz
  - ..... 7 août : Orchestre d'Auvergne
  - ..... 13 août : Nina Moréna

## AOÛT

- ..... **3 août** : Vide greniers, animation Banda Les Patix
- ..... **8 août** : Fête du four de Crayssac
- ..... **9 et 10 août** : Fête de la Gane d'Ensalers
- ..... **13 août** : Match de football (AFCA contre MURAT)
- ..... **14 août** : 1<sup>er</sup> grand prix de Menet en ski de fond à roulettes en nocturne
- ..... **14 août** : Tournoi de tarot
- ..... **18 août** : Festival Eclat « Cendrignon » compagnie Carnage

## OCTOBRE

- ..... **26 octobre** : Foire de la St Martin : invité le Massif du Sancy et la Ferrandaise
- ..... **6 décembre** : Téléthon
- ..... date non fixée : Animation de Noël

## Accueil Logement

Un guide d'accueil sera prochainement édité où vous pouvez retrouver toutes les informations utiles au quotidien et sera mis à disposition à la mairie, l'agence postale, les commerces.

Opération amélioration de l'habitat pact ARIM. Si vous souhaitez réaliser des travaux d'aménagement de votre habitation ou logement locatif, vous pouvez déposer un dossier : Mlle Cabecas communauté de commune du Pays Gentiane

04 71 78 21 49 — E-mail : cabecas@pays-gentiane.com

## Brèves

- 16 Juillet : **visite de Monsieur Régis CASTRO sous préfet de Mauriac**
- 6 Août : **Accueil des touristes, vacanciers menétois, nouveaux résidents à 19 h à la salle polyvalente.**
- 26 Octobre : **Visite d'Alain MARLEIX (secrétaire d'état à l'intérieur et aux collectivités territoriales) à la foire de la Saint Martin**

